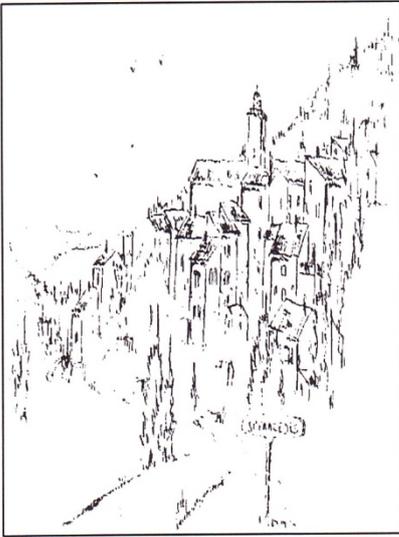


# ASSOCIATION SPÉRACÈDES DEMAIN

Bulletin non municipal N° 20

Juillet 2014



## ÉDITORIAL

Les élections sont maintenant derrière nous. Nous remercions à nouveau les électrices et les électeurs qui nous ont fait confiance. Nous regrettons de ne pas avoir pu en entraîner plus, ce qui nous aurait permis de gérer la commune, pas par ambitions personnelles, mais parce que nous pensons que le programme que nous avons présenté était bon pour le village.

Le nouveau mode de répartition des sièges nous permet d'avoir deux représentants au Conseil Municipal (Claude Martin et Roger Navetti), mais ne nous fait pas oublier que 13 des nôtres sont restés sur le bord du chemin ; ils avaient réalisé un travail remarquable : qu'ils en soient ici remerciés.

Quelle est notre attitude au sein de ce Conseil Municipal ?

Deux possibilités se présentaient : une opposition systématique ou une participation constructive.

Notre seule préoccupation étant l'intérêt du village, c'est la deuxième solution que nous avons adoptée, en accord avec notre équipe.

Dans les commissions, nous travaillons sans arrière-pensées, sans à priori.

Comme nous l'avons déclaré, lors de la première séance du Conseil Municipal, nous mettons à la disposition de la commune l'ensemble des projets que nous avons présentés, et voterons les délibérations suivant un seul critère : « Nous paraît-elle bonne pour le village ? »

Tous nos votes seront expliqués.

Nous avons demandé que l'on nous donne les moyens de travailler dans ce sens, on nous a dit avoir été entendus, nous nous en réjouissons.

Spéracèdes Demain continue. Par notre bulletin, par notre site, nous nous efforcerons de vous tenir informés de la vie du village.

**Pour le bureau, le Président : Roger Navetti.**

## AMICALE BOULISTE SPERACEDOISE

C'est reparti : depuis le jeudi de l'Ascension, les concours des jeudis soir ont repris ; 18 soirées sont prévues. L'équipe, à votre service, s'est étoffée de quelques arrivées. L'activité de l'Amicale ne s'est pas arrêtée depuis le dernier jeudi de septembre 2013. De nombreuses équipes ont porté les "couleurs" de Spéracèdes, les samedis et dimanches, aux 4 coins du département.

2 équipes sont engagées dans les "interclubs" de pétanque, une dans ceux de jeu provençal.

4 concours fédéraux sont au programme cette année : le 16 mars, le Prix des Assurances Icart, le 23 mars, le Prix du Moulin Baussy et du Café

de l'Union, le 10 juin, le Prix de la boulangerie Dutto, réservé aux vétérans, et le 29 juin, le Prix Féminin du Club.

L'Amicale assure la "partie technique" des concours pour la fête du village.

Les vendredis soir et dimanches matin, il y a affluence autour du clos ; entraînement général : l'Amicale c'est du sérieux !

Demandée depuis de nombreuses années, la réfection de l'éclairage des jeux est programmée, par la municipalité, pour cette année.

Les années passent, mais l'esprit de convivialité demeure. Qu'elle est belle, l'image que cette association diffuse du village. Merci à tous ses membres réunis autour du Président : Philippe Alcaraz.



## PARC NATUREL RÉGIONAL DES PRÉALPES D'AZUR



Le PNR des P.d'A., dont Spéracèdes fait partie, a été créé en 2012 (bulletin officiel du 30 mars 2012). Tous les PNR de France (48 en tout correspondant à 15% du territoire français et d'autres en gestation) ont 5 missions :

- la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager  
- l'aménagement du territoire

- le développement économique et social

- l'accueil, l'éducation et l'information

- l'expérimentation, l'innovation (les premiers parcs ont été les pionniers du développement durable)

45 communes des Alpes Maritimes, dont Spéracèdes, sont parties prenantes et adhèrent au parc et à sa charte; leurs élus délégués se réunissent régulièrement.

Notre PNR représente :

- 31 000 habitants

- 90 000 hectares soit 21 % de la superficie des Alpes Maritimes

- plus de 2 000 espèces végétales soit environ 1/3 de la flore française

- 1 952 cavités, 137 km de galeries souterraines

- le château d'eau de la Côte d'Azur

- 45 villages de caractère

- l'une des plus grandes zones pastorales des Alpes Maritimes

Le PNR n'est pas "une réserve d'Indiens", son projet est de faire de la préservation et de la valorisation des patrimoines un facteur de développement; cela doit constituer une opportunité pour les activités touristiques, l'agriculture, les entreprises et les habitants.

Les Préalpes d'Azur, c'est vous !

Habitants, associations ou professionnels, rejoignez le Conseil de Développement, instance de participation citoyenne nous permettant de construire ensemble l'avenir de notre territoire.

[Cdd.pnr@gmail.com](mailto:Cdd.pnr@gmail.com)

Notez dans vos agendas :

**La 3<sup>ème</sup> Fête du PNR des P.d'A. se déroulera le 13 septembre à GOURDON**

Venez et participez à cette belle fête du territoire des Préalpes d'Azur !

[contact@pnr-prealpesdazur.fr](mailto:contact@pnr-prealpesdazur.fr) et visitez le site : [www.pnr-prealpesdazur.fr](http://www.pnr-prealpesdazur.fr) il est très agréable et vous pourrez même admirer le Parc vu du ciel, filmé par un parapentiste : superbe !

**Claude Martin, élue déléguée de la commune au PNR des Préalpes d'Azur.**

### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE (CAPG)



Née officiellement le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la CAPG n'a commencé à s'organiser qu'après les élections municipales. Les changements d'élus, suite à ces élections, empêchaient tout démarrage effectif.

Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas été avertis des dates de la tenue des Conseils Communautaires. D'après les informations que nous avons obtenues, aucune décision importante n'a été prise, si ce ne sont les élections aux différents postes.

Nous avons demandé, lors du Conseil Municipal d 13 juin 2014, aux deux délégués communautaires de Spéracèdes, Monsieur le Maire et Thérèse Collet, de nous faire connaître les dates des séances du Conseil de la CAPG : leur réponse a été positive. Nous vous tiendrons informés, sur notre site, des différentes délibérations adoptées.

## CONSEILS MUNICIPAUX



Les premières séances du Conseil Municipal ont été consacrées, entre autres, à la mise en place du Conseil.

### DELEGUES AU SEIN DES SYNDICATS COMMUNAUX ET COMMISSIONS MUNICIPALES.

- Dans les syndicats et la Caisse des écoles, les représentants de la commune sont élus par liste complète, à la majorité. Notons que Claude Martin a été proposée, et élue, pour représenter la commune au Parc Naturel Régional (PNR) des Pré-Alpes d'Azur. Nous nous en réjouissons ; sa compétence dans ce domaine n'est plus à démontrer.
- Pour le Comité Communal d'Actions Sociales (CCAS), la répartition des sièges suivant la règle de la proportionnelle au plus fort reste, nous avons présenté une liste. Nous avons un élu : Roger Navetti.
- Concernant la commission d'appels d'offres, la répartition est la même que pour le CCAS. Le Maire a proposé une liste où figure un représentant de chacune des deux listes d'opposition. Nous nous sommes réjouis de cette initiative qui, si elle ne suit pas "les textes", permet à toutes les tendances d'être présentes. La stricte application de la loi n'aurait pas permis l'élection de Martine Maubert-Rey.
- Nous sommes représentés dans toutes les commissions municipales.
- La commission "travaux" et celle "environnement, patrimoine, cadre de vie, embellissement du village" se sont déjà réunies plusieurs fois, dans une bonne ambiance de travail.
- La commission "finances" et le CCAS ont aussi tenu leur première réunion.

### FINANCES.

- Le compte de gestion, dont le Comptable du Trésor public est responsable, a été adopté à l'unanimité. Le compte administratif, qui reprend les mêmes données que le compte de gestion, mais qui est de la responsabilité du Maire, a été adopté avec deux abstentions : Martine Maubert-Rey et Christophe Roustan. **Nous l'avons voté** car, d'une part il n'est que le reflet des dépenses effectives de l'année écoulée, et que d'autre part, ayant voté le compte de gestion, il aurait été illogique, sauf à pratiquer une opposition systématique, de ne pas le voter.
- Pour l'étude du budget, nous avons fait remarquer que notre commune étant déjà bien endettée, (pour 2014 la dépense pour le remboursement de la dette s'élève à 134 177, 03 €), il serait judicieux de ne pas alourdir l'emprunt, sauf pour des opérations indispensables. **Notre but** : apurer la dette le plus rapidement possible. Dans ce sens, nous avons contesté la prévision de construction d'une salle polyvalente qui nécessiterait un emprunt de 193 051,82 €. La dette atteindrait alors 958 837,01 €. Nous aurions été "pour" si nos moyens financiers avaient été plus conséquents.  
Le budget n'étant que prévisionnel, cette proposition sera présentée au Conseil pour une délibération. **Nous nous sommes abstenus** pour le vote du budget.
- **Nous avons voté** contre une délibération concernant l'achat de tablettes numériques pour des enfants de la "maternelle" (2 959,20 € d'emprunt) ; de plus, l'utilisation d'un tel matériel pour des enfants de cet âge ne nous paraît pas indispensable. Pour la même raison, nous avons voté contre l'achat de rideaux pour la salle des mariages (emprunt 1 700 €).
- **Nous avons voté** la mise en place sur le territoire de la commune d'un système de vidéo surveillance en liaison avec les communes des "Terres de Siagne". Du fait de notre appartenance à la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG), c'est à cette dernière que sera déléguée la réalisation des travaux.
- Des travaux de voirie communale, nécessaires, sont ou vont être réalisés : chemin de la Ravanelle, chemin Daou Ribas, trottoir du boulevard du docteur Sauvy, revêtement de l'impasse Roudniska, allée centrale de l'ancien cimetière, allée du nouveau cimetière, impasse Daver, portion de la rue des Orangers limitrophe avec la commune de Cabris, (chemin du Peyasq), avec aire de retournement et installation de buses conséquentes pour l'écoulement des eaux.  
Pour cette opération, financée en partie par le Conseil Général (44 056 €), un emprunt (61 679 €) nous semble justifié. Vote : 13 voix pour, 2 abstentions (Martine Maubert-Rey et Christophe Roustan)

**Claude Martin. Roger Navetti.**

## AÏGO VIVO



Le groupe folklorique a débuté la saison "sur les chapeaux de roues". Grandement sollicité de toutes parts, il ne peut pas toujours répondre à la demande et doit refuser des invitations.

La traditionnelle Fête des Mais a été célébrée suivant un programme bien établi. Départ en défilé, aux sons des galoubets et tambourins, de la salle des fêtes vers l'église où la chorale, sous la direction de Ginette Grosso, a chanté la messe en provençal. Il est à noter que l'Aïgo Vivo reste un des rares groupes des environs à proposer cette prestation.

Retour, toujours en défilé, vers la salle des fêtes sur le parvis de laquelle, danses et chants furent exécutés. Une ancienne du village fut ensuite mise à l'honneur. Cette année, c'est Georgette Sasso qui était sous les projecteurs. Des anecdotes, qui ont marqué sa vie, ont permis de mieux faire connaissance ou de découvrir sa vraie personnalité. Pour les anciens, par ces évocations, ils ont vu une partie de leur vie se dérouler devant eux ; pour les nouveaux, ce fut l'occasion de connaître l'ambiance du village d'antan.

L'apéritif offert à la population suivi du repas, préparé en grande partie par Alain, le fils de Georgette, repas animé par l'Aïgo Vivo, ont clôturé cette journée.

Merci à la Présidente, Jocelyne Hammerer, et à tous les membres de ce groupe de perpétuer les traditions. Jeunes ou moins jeunes, hommes ou femmes, si vous êtes attirés par le folklore provençal, l'Aïgo Vivo vous attend.



## LES JARDINS DES 4 SAISONS



En apercevant, un matin, des plantes sur la façade de la maison se trouvant face à la porte de l'église, qui n'a pas été surpris ? Qui ne s'est pas posé des questions ?

C'est l'œuvre d'Éric de l'entreprise "Les jardins des 4 saisons". Jardiniers depuis plus de 15 ans, Philippe et Éric Brunetto, des enfants du village, sont à votre service pour tout ce qui concerne l'entretien des jardins, la taille des arbres, l'élagage...

A toutes ces prestations habituelles, Éric s'est lancé dans la création de "murs végétaux" dont un aperçu a retenu vos yeux.

Après 4 ans de cogitation, il a mis sur pied, en s'inspirant d'un pépiniériste de Gassin, dans le Var, une technique prenant comme substrat la sphaigne, cette mousse plus connue pour être à la base de la formation de la tourbe. A travers elle, les plantes développent leurs racines, prospèrent, sans avoir besoin d'engrais et avec un minimum d'eau. Bon isolant phonique et thermique, les 2 frères l'utilisent pour la confection de murs végétaux pour l'extérieur et l'intérieur. Venez admirer leur création.

Une visite sur le site : [www.brunetto.fr](http://www.brunetto.fr) vous donnera plus de renseignements.  
Tél. 06 31 00 46 25

## COMITE DES FÊTES



Le Comité des Fêtes a tenu son assemblée générale le 26 mai 2014.

● Le Président, Gérard Baussy, a présenté le rapport d'activités de 2013. Il s'est déclaré très satisfait de la tenue des différentes festivités traditionnellement proposées. La fête de la musique, la fête nationale, la fête de la Croix, le marché de Noël et le réveillon se sont déroulés dans une bonne ambiance.

Il a souligné la charge de travail que représente l'organisation de ces différentes manifestations.

- Les comptes furent ensuite détaillés. Ils font apparaître un solde positif pour l'exercice de 27, 74 €. Il reste, de disponible, 79, 08 €.
- Monsieur le Maire a remercié Gérard Baussy et toute son équipe pour leur dévouement.
- Le nouveau bureau est composé de Gérard Baussy comme président, la secrétaire étant Elodie, notre épicière, et le trésorier, Guillaume, notre épicier.
- Le programme pour 2014 : La fête de la musique fut organisée par le Café de l'Union. Pour la fête du village et la fête nationale, le programme n'est pas tout-à-fait arrêté.

### LE BULLETIN MUNICIPAL ET NOUS...

Depuis l'élection de 2 représentants de Spéracèdes Demain au Conseil Municipal, nous avons le statut "d'opposition officielle". La municipalité éditant depuis plusieurs années un bulletin, il nous a paru logique de demander de pouvoir y disposer d'une "tribune libre". Les textes rendent obligatoire cette participation pour les communes de plus de 3 500 habitants. La répartition des sièges pour les élections municipales, anciennement réservée aux communes de plus de 3 500 habitants, est maintenant appliquée aux communes de plus de 1 000 habitants, la loi pour l'espace réservé aux minorités sur les publications municipales n'a pas suivi. Cependant tous les textes insistent sur le droit à la parole des minorités. Tout laisse à penser que la loi va être modifiée dans ce sens. Avec Claude Martin, nous sommes allés plaider cette cause auprès de Monsieur le Maire : sa réponse a été négative. Puis, lors de la séance du Conseil Municipal du 13 juin 2014, dans la rubrique "Questions diverses", nous avons posé la question d'une façon officielle. Monsieur le Maire nous a aussitôt annoncé qu'il accédait à notre requête. Nous l'en avons remercié.

### HEURES MUSICALES de SPERACEDES FESTIVAL 2014

**Mercredi en soirée, à l'église.**

**"Douce France Trio" a présenté "Chansons d'amour et d'herbes folles".**

Chansons du patrimoine culturel français, chansons interprétées et/ou écrites par des compositeurs devenus des classiques. Evelyne Dubosq et Robert Gasiglia accompagnés à l'accordéon par Frédéric Viale, ont réussi le tour de force, en s'appropriant ces œuvres, de nous faire oublier, l'espace d'une soirée, les chanteurs qui les avaient créées. Frédéric Viale nous proposa des improvisations sur : "colchiques dans les prés", "la ballade irlandaise", "à la claire fontaine"... Sous ses doigts, cet instrument, que l'on croyait connaître, émit des sons bien loin des sons traditionnels ; il a semblé, par moments, que des galoubets avaient pris sa place !



**Jeudi en soirée, à l'église.**

**Trio "Artémisia" : "Fragrancias de las Américas", De l'Italie et l'Espagne à l'Amérique latine, tout un programme !**

Evoquer un parfum agréable au travers de musiques, c'est le défi que s'est lancé ce trio. À entendre la réaction de la salle : défi relevé.

Venues de Colombie, d'Espagne et d'Italie, Tania Castro à la flûte, Inès Lopez Bisquert à l'alto et Alessandra Magrini à la harpe, proposèrent un programme qui reflétait leurs origines. Rivalisant de virtuosité, elles surent les marier pour offrir un spectacle original, de belle facture.



Ce sont les trois mêmes personnes qui avaient présenté, dans l'après-midi, avec une grande simplicité et une grande disponibilité, leurs instruments aux élèves de deux classes de l'école de Spéracèdes. Merci.

### **Vendredi en soirée, à l'église.**

#### **Trio "Jéricho", 2 trompettes et orgue.**



Sous ce nom, se cachent : Alain Loustalot, Jean Dutot et Laurent Fiévet. Le public connaît bien ce trio, mais cela n'empêche que, dès les premières notes, la magie opère. Nos trois complices, car ils sont plus qu'un trio, se partagent les rôles : l'orgue au côté solennel semble vouloir calmer l'impétuosité des trompettes ; un vrai dialogue s'installe entre eux. Jean Dutot et Alain Loustalot sont parmi les musiciens qui veulent que le cornet à pistons ne tombe pas dans l'oubli. De temps en temps, il prend la place de la trompette. Le son plus feutré de cet instrument rend l'atmosphère plus douce, indispensable pour interpréter "entre douceur et frissons" de Telman. Successivement des morceaux de Delalande, Haendel, Tartini, Durufle, Manfredini furent présentés, sans oublier Bach que Laurent Fiévet joua avec beaucoup de sensibilité.

### **Samedi en soirée, sur la place.**

#### **"Marco Vezzoso Quartet."**

Le temps a répondu présent ; comment alors ne pas passer une soirée merveilleuse avec ce quartet de rêve? Marco Vezzoso, trompette, a composé tous les thèmes en s'inspirant librement de Chet Baker. Avec Alessandro Collina au piano, Marc Peillon à la contrebasse et Alain Ruard à la batterie, ils enchantèrent l'assistance avec des improvisations très inspirées, naturelles et parfois virtuoses.



Un public de connaisseurs, très nombreux, différent des concerts classiques, a grandement apprécié la prestation des 4 musiciens.

### **Dimanche sur le parvis de la salle de fêtes.**

#### **"Orchestre La Belle Epoque."**



Pour clore le festival 2014, les "Heures Musicales de Spéracèdes" ont remonté le temps, nous ramenant à la "Belle Epoque" par Alain Loustalot et son orchestre du même nom. Si l'appellation "Belle Epoque" a été un peu détournée de sa réalité historique, la définition donnée par les musiciens colle parfaitement avec notre imaginaire. La batterie et les "cuivres" ont enchanté un public plus nombreux que les années précédentes. Avec beaucoup d'humour, comme à son habitude, Alain Loustalot, annonçant les morceaux, invita l'assistance à un véritable tour du monde : de la France à la Chine, en passant par la Hongrie, l'Argentine, la Suisse...

Le Président, Laurent Fiévet, prenant la parole remercia les élus présents, le public, les "petites mains" ayant aidé pour l'organisation de ce festival et bien entendu le bureau qui en a été le maître d'œuvre.

Le secrétaire, Jean-Marie Pfau, fit état de la précarité des comptes. Il rappela que l'association ayant été reconnue d'utilité publique, les donateurs bénéficient d'une réduction d'impôt. L'appel a été lancé à la générosité.

L'apéritif fut ensuite offert sous les oliviers, avant de se retrouver autour des tables, pour un menu préparé, en grande partie, par Michel notre boucher. "Barth", membre de l'orchestre, a animé ce moment convivial. Le repas achevé, les musiciens, reprirent leurs instruments, les spectateurs, leur place : tous semblaient prendre du plaisir !

C'est ainsi que se termina ce festival 2014. Mais réalise-t-on vraiment la chance qu'a Spéracèdes, petit village d'environ 1200 habitants, de présenter gratuitement, quatre soirées et une journée durant, des musiciens de cette qualité ? Ce festival a une renommée grandissante. Il mériterait, des pouvoirs publics, plus de considération et une aide financière à la hauteur de l'événement. Il ne vit que de maigres subventions, compte tenu des dépenses engagées, de l'ingéniosité et du bénévolat des membres de l'association "Les Heures Musicales de Spéracèdes".



## LES SOURCES DE SPERACEDES

Il nous semble fort intéressant et comme un devoir de mémoire de trouver ou de retrouver toutes les informations liées à notre premier patrimoine communal : l'eau et ses sources.



Nous nous sommes vite aperçus que peu ou pas d'écrits existaient sur ce sujet, nous vous livrons ces premiers éléments et nous serions très intéressés de connaître toute information complémentaire qui sommeillerait dans votre mémoire familiale.

La topographie de la commune présente 5 vallons , du nord au sud :

- le vallon de Manon, venant de Cabris il est rejoint par celui du cimetière
- le vallon de La " Recense "
- le vallon de Rigau (prononcer Rigaou)
- le vallon de La Cadenière

A l'origine Spéracèdes comptait 3 moulins, 2 restent à ce jour :

- l'ancien moulin de Baussy, place Charles de Gaulle - rue des Orangers
- l'actuel moulin de Baussy (ex.moulin de Daver), rue du Bourboutel, le seul encore en activité
- le moulin des Basses Moulières, propriété privée (photo de 1957 en Mairie)

Chaque moulin avait une suite plus ou moins importante de petits bassins de décantation communiquant entre eux appelés « recense » où les anciens écopaient l'huile en surface.

5 sources les alimentaient :

**La source dite "PRINCIPALE"**: son départ est situé sous l'ancien "Jas de Gustave Daver", au-dessus de la route de Cabris dans la propriété de Francis Daver (fils de Gustave Daver ancien boucher du village). Au niveau des constructions nouvellement édifiées, en amont du parking de la Renaude, se trouve l'ouverture d'un tunnel où passe l'eau qui alimente le lavoir de la place Charles de Gaulle. On peut le remonter sur une partie. Après le lavoir, cette source se divise en 3 parties, une suit la rue des Orangers, une seconde file vers les chemins de La Madonette et des 3 bassins, la troisième coule sous la rue du Dr Belletrud.

**Le TABOUR** naît sous les oliviers de la propriété de Gustave Daver, neveu du Gustave Daver évoqué ci-dessus : ce terrain s'étend jusqu'à la salle des fêtes. L'eau suit un trajet qui longe la salle des fêtes, pour descendre vers la maison médicale et rejoindre la source principale formant ainsi la chute d'eau du chemin de La Navette.

**Le BOURBOUTEL** serait la surverse d'un puits situé au-dessus du lavoir en face du moulin Baussy, sur un terrain qui appartenait, ou appartient toujours à Guy Daver, ancien propriétaire du moulin. Elle alimentait ce lavoir, mais plus à ce jour. Le Bourboutel traverse le chemin de La Molière au niveau du n° 7.

**La source des 4 CHEMINS** apparaît au n°9 du chemin de La Molière, ainsi nommée parce que 4 agriculteurs demandaient d'utiliser son eau à tour de rôle.

**La source des BASSES MOULIERES** partirait d'un terrain privé ; rejointe par Le Bourboutel et la source des 4 Chemins, elle alimente le lavoir des Basses Moulières.

Toutes ces sources aboutissent au vallon de La Frayère à Peymeinade, pour se jeter ensuite dans La Siagne puis à la mer à Mandelieu.

*Recense : mot français tiré du provençal "recènso". Succession de bassins où l'on récupérait, par décantation, l'huile issue du lavage des résidus de la trituration des olives. Cette huile était utilisée essentiellement en savonnerie.*

Nous remercions Monsieur François Cresp, Viviane et Colin Cusack pour leur collaboration.

## L'ENERGIE.....AGISSONS !



« **Penser global, agir local** » : belle maxime, mais pour agir en tant qu'individu, encore faut-il appréhender certaines réalités et mettre entre parenthèses nos préjugés et nos idéologies.  
Ainsi l'Énergie que nous produisons afin de bénéficier de l'électricité, de la chaleur, ou tout simplement pour nous déplacer... d'où provient-elle (charbon, gaz, pétrole, atome) ? Et surtout, quels sont nos besoins indispensables ?  
La France en 2010 consommait tous usages confondus : 1904 térawatts-heure (TWh) d'énergie finale, c'est-à-dire d'énergie disponible sur les lieux d'utilisation (pour info : 1 TWh= 1 milliard de KWh)  
À ce stade, il est pertinent, voire indispensable de raisonner en besoin d'énergie...et d'ailleurs ne pourrait-on pas les classer en :

- Besoins vitaux
- Besoins essentiels
- Besoins indispensables
- Besoins utiles
- Besoins extravagants
- Besoins superflus
- Etc... ?

Naturellement, lorsque l'on se pose à soi-même cette question, on aborde le problème de l'énergie sous un angle particulier :

- Et si je m'interrogeais sur mes besoins en énergie en les classant comme ci-dessus ?
- Ferais-je œuvre utile pour la communauté en réduisant, ou en maîtrisant, ma consommation ?

Et pour les plus motivés :

- Dans certains cas, ne suis-je pas en situation « d'ébriété énergétique » ?
- Puis-je en matière énergétique combattre « la force de l'habitude » ?

**Signé : " le Président du Syndicat de nos Petits-Enfants ...et suivants !"**

## CONTACTS

Si vous avez des idées, des observations, des propositions, vous pouvez les envoyer aux adresses suivantes :

Association Spéracèdes Demain	Courriel : <a href="mailto:roger.navetti@free.fr">roger.navetti@free.fr</a>	Tél. 04 93 60 51 80
3, traverse de Rome	<a href="mailto:vivianecusa@wanadoo.fr">vivianecusa@wanadoo.fr</a>	04 93 60 58 08
06530 SPERACEDES	<a href="mailto:campagne.du.virat@wanadoo.fr">campagne.du.virat@wanadoo.fr</a>	06 19 18 22 08

CONSULTEZ NOTRE SITE : <http://speracedes.demain.free.fr/>

## BUREAU DE "SPÉRACÈDES DEMAIN"

Président : Roger NAVETTI  
Secrétaire : Susannah ELLENA  
Trésorier : Daniel DELHOMME

Vice Présidente : Claude MARTIN  
Secrétaire Adjointe : Christel Willien  
Trésorier Adjoint : Colin CUSACK